



Journée de formation ERMP
Les infractions économiques
Gestion déloyale : Bases et principes

Mercredi 25 novembre 2026

Haute école de gestion Arc, Campus Arc 1,
Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel

Contexte

Cette formation s'adresse à tous praticiens – non spécialistes – appelés à mettre en œuvre l'infraction de gestion déloyale dans leur pratique; elle a pour objectif de rappeler les principes de base relatifs à cette infraction.

Intervenant-e-s

- Berset Guillaume, Procureur au sein du Ministère public du canton de Fribourg
- Cruchet Nicolas, Procureur au sein du Ministère public central du canton de Vaud, Division criminalité économique
- Devaud Emmanuelle, Cheffe de la division criminalité économique, au sein de la Brigade financière de la Police cantonale vaudoise
- Elsig Olivier, Premier Procureur au sein du Ministère public du canton du Valais, Office du Valais central
- Macaluso Alain, Professeur associé au sein du Centre de droit pénal, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne et Avocat Associé à l'étude Poncet Turrettini
- Moret Gabriel, Procureur, Ministère public d'arrondissement du Nord Vaudois
- Rodieux Sophie, Procureure au sein du Ministère public d'arrondissement de la Côte

Programme

0830-0855 Accueil

09h00-1030 Gestion déloyale, règles de base et jurisprudence. La qualité de gérant. Violation d'un devoir de gestion ou d'un devoir de sauvegarde inhérent à cette qualité
Alain Macaluso

1030-1100 Pause

1100-1215 La question du dommage. Délimitation gestion déloyale - abus de confiance
Alain Macaluso

1215-1315 Repas

Ateliers de l'après-midi (les 3 ateliers auront lieu en parallèle aux horaires suivants)

1) 1315-1415 2) 1425-1525 3) 1535-1635

Atelier I : Distinction avec d'autres infractions du Code pénal
Nicolas Cruchet et Alain Macaluso

Atelier II : Les pièges du C/C associé et/ou administrateur
Guillaume Berset et Olivier Elsig

Atelier III : Les bons réflexes du procureur confronté au dépôt d'une plainte pour gestion déloyale
Emmanuelle Devaud, Sophie Rodieux et Gabriel Moret

Public cible

Procureur-e-s, Juges de première et deuxième instance, Procureur-e-s et Juges des mineurs, greffiers, greffières, corps de police.

Inscription en ligne : <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/235>

Coût

CHF 310.- y.c. la documentation, les pauses et le repas de midi

Frais d'annulation : les frais d'annulation se montent à CHF 80.- si l'annonce est reçue avant le 16 novembre 2026. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps indiquer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

Lieu de la journée de formation

Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP)

Haute école de gestion ARC - Campus Arc 1 - Auditorium 030, rez-de-chaussée - 21, Espace de l'Europe - 2000 Neuchâtel.

La Haute école de gestion Arc se situe à moins de 10 min à pied de la gare. Les parkings à proximité sont :

- parkings de la gare, P+R 2, de la Zurich assurance.

Plan de situation disponible sur : <https://www.he-arc.ch/gestion/contact>

Secrétariat de l'ERMP

Fabienne Schader - e-mail : fabienne.schader@he-arc.ch
+ 41 32 930 20 15

ERMP – Ecole romande
de la magistrature pénale

HEG – Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
CH – 2000 Neuchâtel
Tél. + 41 32 930 20 15
erm@he-arc.ch
www.erm.ch